

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 juillet 2017

L'Autorité des marchés financiers publie sa cartographie des risques 2017

Risques de remontée trop rapide des taux d'intérêt, de réappréciation brutale du prix des actifs ainsi que d'affaiblissement de la coordination internationale en matière de régulation des marchés financiers : l'Autorité des marchés financiers dessine à mi-année sa cartographie des principaux risques pour les marchés, l'épargne, la gestion collective et le financement de l'économie.

C'est dans un contexte de normalisation très progressive de la politique monétaire aux Etats-Unis, dix ans après l'éclatement de la crise des subprimes, que l'Autorité des marchés financiers (AMF) publie l'édition 2017 de sa cartographie des risques. Les décisions de la Réserve fédérale américaine, qui a relevé par trois fois ses taux directeurs au cours des douze derniers mois, et l'élection présidentielle américaine (en raison du programme expansionniste de Donald Trump) ont conduit à un début de remontée des taux longs de part et d'autre de l'Atlantique. Dans cet environnement, certains des risques pointés en 2016 ont diminué, à l'image de celui pesant sur la solidité des établissements financiers, en raison d'une marge d'intérêt en partie restaurée. La résolution réussie de Banco Popular montre également les progrès atteints en matière de gestion des risques bancaires en Europe. Dans le même temps, dans un contexte géopolitique toujours incertain, les marchés boursiers ont fait preuve de résilience. Les indices boursiers ont réalisé de belles performances au cours des douze derniers mois.

A l'occasion de cet exercice de cartographie, l'AMF a toutefois relevé une aggravation de certains risques ou la montée de risques nouveaux :

- Le risque d'une correction brutale sur les marchés : les valorisations élevées et la volatilité faible ne paraissent pas refléter le niveau de la croissance économique, ni l'incertitude ambiante, y compris géopolitique ;
- Le risque d'une hausse brutale des taux d'intérêt, dans un contexte de hausse de l'endettement privé et de faiblesse des primes de risque. Dans cet environnement, la politique de la Banque centrale européenne aura un impact déterminant pour la zone euro. Dans certains pays émergents, le coût de la dette pourrait devenir insoutenable en cas de forte hausse des taux longs ou de dépréciation de la monnaie nationale (compte tenu d'une dette libellée en devise étrangère) ;
- Le risque d'une concurrence réglementaire et d'une moindre coopération internationale après des scrutins électoraux qui ont ouvert une période d'incertitude (élection américaine, vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni), que les marchés financiers ne semblent pas avoir intégré dans les cours. A cet égard, la question de la supervision et du redressement et de la résolution des chambres de compensation apparaît d'importance dans la mesure où elles concentrent désormais les risques de contrepartie ;
- Le cyber-risque dans un contexte géopolitique toujours incertain.

En bleu : principales informations nouvelles amendant le diagnostic

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 53 45 60 29 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

- 📄 Cartographie des risques 2017
- 📄 Cartographie des risques 2017 - conférence de presse

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS



COMMUNIQUÉ AMF

RISQUES ET TENDANCES

01 juillet 2025

L'AMF publie sa cartographie 2025 des marchés et des risques



SUPPORT PRESSE

RISQUES ET TENDANCES

01 juillet 2025

Cartographie 2025 des marchés et des risques - Conférence de presse



RAPPORT / ÉTUDE

RISQUES ET TENDANCES

01 juillet 2025

Cartographie 2025 des marchés et des risques



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02